

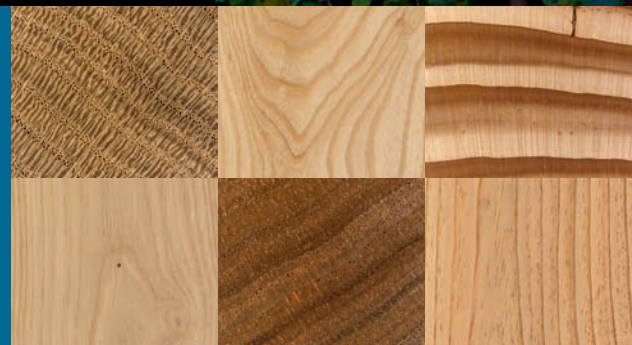


Fiche Comprendre LES PROPRIÉTÉS DES ESSENCES FRANÇAISES



Le but de cette fiche est de référencer l'ensemble des normes de classement du matériau bois selon 3 catégories :

- l'esthétique
- la mécanique
- la durabilité



LES RÉFÉRENCES NORMATIVES

■ L'esthétique

Classement d'aspect	Feuillus	Résineux
Hêtre - Chêne	NF EN 975-1	
Châtaignier	NF B 53-801	
Peuplier	NF EN 975-2	
Epicéa / Sapin / Pins / Douglas / Mélèzes européens		EN 1611-1
	Il s'agit d'un classement visuel d'aspect des bois pour un usage non structurel. On classe une pièce en fonction de la présence et de la répartition des singularités sur les différents côtés.	
Terminologie Du bois - sciages	EN 840	
Mesure des singularités et des altérations biologiques- Bois ronds et bois sciés	EN 1310- EN 1311 Ces deux normes ont fusionné pour créer la norme EN 1309	
Dimensions préférentielles	NF EN 1313-1	

Sources : Normes et FNB

■ La mécanique

Classement mécanique	Feuillus	Résineux
Méthode visuelle	NF B 52-001 Classe 1 à 4	NF B 52-001 Classe STI à STIII
Méthode machine	NF EN 519 de D18 à D60	NF EN 519 de C18 à C30
Correspondance méthode visuelle / machine	EN 1912	
	Pour les bois de structure, cette norme fait le lien entre EN 338 et NF B 52-001. Il s'agit d'affecter des classes visuelles et des essences aux classes de résistance.	
Classes de résistance mécanique – Bois de structure	EN 338	
	Cette norme définit les valeurs des diverses caractéristiques physiques d'un bois associées à une classe de résistance.	
Marquage CE des bois de structure de section rectangulaire	EN 14-081	
	La partie 1 de la norme correspond au classement visuel, alors que la partie 2 correspond au classement machine.	
Dimensionnement et calculs des structures	Selon les règles de l'Eurocode 5 et du CB 71	

Sources : Normes et FNB

■ La durabilité

Nature de la norme	Références normatives
Définition des classes d'emploi	EN 335-2 Cette norme définit 5 classes d'emploi : 1 (usages intérieurs) à 5 (ouvrages maritimes)
Durabilité des ouvrages et des éléments en bois	FD P 20-651 Ce fascicule de documentation met en évidence trois paramètres influençant la classe d'emploi : les conditions climatiques, la massivité, et le type de conception. Il détermine aussi la longévité probable des ouvrages en bois pour les essences courantes.
Durabilité naturelle /durabilité conférée des essences de bois	EN 350 La durabilité naturelle varie selon les essences. En fonction de l'usage des bois, des risques encourus et de la durée de vie attendue, un traitement de préservation peut assurer la protection nécessaire
Imprégnabilité des bois	NF EN 350-2 Classement de 1 à 4 : 1- bois imprégnable (facile à traiter), 4- bois non imprégnable (peu de produit de préservation absorbé par l'essence)
Classes de durabilité	NF EN 350-2 Classement de 1 à 5 : 1 – très durable, 5 – non durable

Sources : Normes et FNB

